

FORMULAIRE DE PLAINTE

A renvoyer par recommandé à :

Primes Énergie
 Bruxelles Environnement
 Site de Tour & Taxis
 Avenue du Port, 86C/3000 - 1000 Bruxelles
 ou par email : primes-plainte@environnement.brussels

ATTENTION :

Toute plainte devra être formulée au plus tard 1 mois après la date du dernier courrier reçu de Bruxelles Environnement concernant votre dossier. Au-delà de ce délai, votre plainte ne sera plus recevable. Veuillez à envoyer tous les détails, documents, informations nécessaires pour le bon traitement de la plainte.

1. RÉFÉRENCE DOSSIER

N° de dossier repris sur le courrier de Bruxelles Environnement:

2. COORDONNÉES DU DEMANDEUR

(personne physique ou représentant de la personne morale)

<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> Mme	Nom			Prénom		
		Représentant <i>(dénomination personne morale)</i>					
Rue				N°		Bte	
Localité			Code postal			Pays	
Téléphone				Fax			
Email							
<i>Personne de contact</i>				<i>Tél.</i>			

3. ADRESSE DES TRAVAUX

Si adresse distincte des coordonnées du demandeur :

Rue				N°		Bte	
Localité			Code postal			Pays	



4. INTITULÉ DE LA PLAINTE :

Description de la plainte :

Date et signature : __ / __ / 20 __

Respect de la vie privée: conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée, les données que vous nous adressez en complétant ce formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier. Vous pouvez avoir accès à vos données ou les faire rectifier le cas échéant. Vous pouvez exercer ce droit auprès du service auquel vous adressez le formulaire.

